

ALLOCATION INTRODUCTIVE

DANIEL FASQUELLE, *Agrégé des Facultés de droit, Professeur à l'ULCO*

9h30/9h50

I. LE NUMERIQUE, FREIN OU ATOUT POUR LA CONCURRENCE ?

A. Plateformes numériques et concurrence déloyale ?

SOPHIE MOREIL, *MCF HDR à l'ULCO, Co-directrice du LARJ*

9h50/10h10

B. Concurrence des règles de droit social via l'utilisation du numérique

CATHERINE MINET, *MCF HDR à l'ULCO, Directrice du LARJ*

10h30/10h50

C. La vente en ligne est-elle pro-concurrentielle ?

ISABELLE BUFFLIER, *Enseignante-chercheuse, Co-responsable master de droit des affaires de Skema BS, Membre du LARJ*

10h50/11h10

D. Numérique et abus de position dominante

CATHERINE PRIETO, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1*

11h30/11h50

E. Le numérique au prisme du droit des aides d'Etat

ANEMONE CARTIER-BRESSON, *Professeur à l'Université Paris-Descartes*

11h50/12h10

II. LE NUMERIQUE, QUELLE REGULATION ?

A. Le numérique au carrefour de différents enjeux. L'exemple de la protection des données personnelles

MARIE BLANCHARD, *MCF à l'ULCO, membre du LARJ*

14h00/14h20

B. La temporalité des règles de concurrence est-elle adaptée au numérique ?

EMMANUELLE CLAUDEL, *Professeur à l'Université Panthéon Assas (Paris 2)*

14h20/14h40

C. Opérations de concentration et données dans le monde numérique : la grille d'analyse des autorités de la concurrence

ETIENNE PFISTER, *Chef du service économie de l'Autorité de la concurrence*

15h00/15h20

D. Vers une auto-régulation des marchés numériques ?

MURIEL CHAGNY, *Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines*

15h20/15h40

RAPPORT DE SYNTHESE

CELIA ZOLYNSKI, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1*

16h00/16h20